



## BAREME DES HONORAIRES

Honoraires payables à la conclusion du contrat

(Montants honoraires plafonnés\*)

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE TTC (taux en vigueur 20%)

MONTANT NET VENDEUR	* POURCENTAGE D'HONORAIRES TTC
DE 0 à 65.000 €	5000€
DE 65.001 à 110.000 €	8%
DE 110.001 à 150.000 €	7,5%
De 150.001 à 210.000 €	7 %
DE 210.001 à 300.000€	6 %
Au-dessus de 300.001€	5%
Estimation ou avis de valeur *gratuit si mise en vente	100€

Les honoraires de l'agence sont à la charge du vendeur. En cas de délégation, les honoraires sont ceux de l'agence qui détient le mandat initial

### HONORAIRES DE LOCATION TTC :

Honoraires de location pour les baux relevant de la loi n°89-462 du 06/07/89 (nouvelle loi ALUR )

\*(facturation partagée entre le bailleur et le locataire)

Visite du locataire, constitution du dossier et rédaction du bail	*7 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable
Rédaction état de lieux d'entrée :	* 3 € TTC/m <sup>2</sup> de surface habitable

SAS au capital de 5.000 euros – RCS Orléans 2015 B 00780 – Siret 812 023 117 00011 - APE 6831 Z  
Caisse de Garantie GALIAN, 89, rue La Boétie, 75008 Paris – Adhérent n° 47794 A  
Carte professionnelle 4502 2015 000 000 050 délivrée par la CCI du Loiret

TARIFS applicables au 1<sup>er</sup> avril 2017